



Affaire suivie par : Coralie DUBOIS
Téléphone : 04 67 61 63 59
Mél : coralie.dubois@herault.gouv.fr

Montpellier, le **28 JUIN 2023**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023.06.DS.0350

portant renouvellement des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Pérols

Le préfet de l'Hérault

VU le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret du 30 juin 2021 portant nomination de M. Hugues MOUTOUH en qualité de préfet du département de l'Hérault ;

VU les propositions du maire de la commune de Pérols ;

VU l'arrêté préfectoral n°2020-I-1249 du 20 octobre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Pérols ;

Considérant qu'il convient de renouveler les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

SUR proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet de la Préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE :

Article 1er : L'arrêté préfectoral n°2020-I-1249 du 20 octobre 2020 susvisé est abrogé.

Article 2 : Pour la commune de Pérols sont désignés, jusqu'au prochain renouvellement intégral des conseillers municipaux, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales les personnes suivantes :

Liste : Ensemble pour Pérols	
Titulaires :	Suppléant(e)s :
Maryline BENEDETTI	Benoît DELTOUR
Michel LITTON	Laurie BELTRA
Jean-Marc LEIENDECKERS	Karine BREITHEL

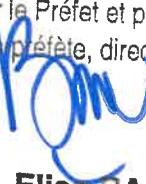
Liste : Unir Pérols	
Titulaires :	Suppléant(e)s :
Laurent CHAMARD-BOIS	Muriel POUJOL

Liste : Pérols démocratie citoyenne	
Titulaires :	Suppléant(e)s :
Cathy PROST	Laurent TATON

Article 3 : La sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture, et le maire de la commune de Pérols, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Le préfet

Pour le Préfet et par délégation
La sous-préfète, directrice de cabinet



Elisa BASSO